

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

SUITE DES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME,

Par le R. P. Lacordaire.

DIMANCHE, 5 JANVIER 1845.

Suite et fin.

Le philosophe, de quoi s'occupe-t-il? Ce n'est pas de sciences, d'arts, de politique, toutes choses secondaires et petites pour lui; le philosophe a un objet unique et constant de sa pensée, à quoi il rapporte tout, et c'est l'infini, c'est-à-dire Dieu, sous un nom abstrait et général. Il en recherche assiduellement la nature et les lois, et alors même qu'il torture l'infini pour en tirer quelque chose qui ne soit pas Dieu, encore n'est-ce qu'un déguisement sous lequel il le cache, sans pouvoir empêcher que sa vie intellectuelle ne soit un rapport permanent avec ce monde invisible et suprême que toute la terre appelle Dieu. Ce rapport est faux peut-être; le philosophe ne veut pas de Dieu comme tout le monde, et il s'égare en se séparant de la tradition pour se fier à son esprit; il donne à Dieu un vêtement de fantaisie, mais c'est toujours Dieu qui fait le fond de ses spéculations. Qu'il taillé et qu'il rogne l'infini comme il voudra, sa passion ne le porte pas moins à s'élever plus haut que la nature visible et à chercher l'aliment vital de son génie dans ce lointain mystérieux qui n'a de réalité que par le nom et l'idée de Dieu. Quand Phidias sculptait son Jupiter olympien, c'est sans doute une idole impuissante et mensongère qui sortait de ses mains, et pourtant l'idée de Dieu percevait dans le marbre et y répandait une majesté qui appelait les adorations de l'univers. Ainsi, le philosophe, même quand il substitue au Dieu véritable une idole de sa création, rend témoignage encore au mouvement qui porte l'intelligence vers les régions qu'habite la divinité.

Quant à la race qui représente le cœur de l'humanité, nul ne conteste sa tendance naturelle vers la religion. On se sert même de cette observation pour porter l'homme à s'éloigner de Dieu, on lui dit avec un faux respect: Cela est bon pour des femmes. Oui, cela est bon pour des femmes, j'accepte l'expression, je m'en réjouis. Car la femme étant le cœur de l'homme à son plus haut degré de délicatesse et de sensibilité, son témoignage est celui de l'homme même, en tant qu'il est capable d'amour et de dévouement. Et s'il fallait choisir entre le témoignage du philosophe et celui de la femme, quelque grande que soit la révélation du génie, je mettrais plus haut encore la révélation du cœur; et s'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que la poussière du génie. La femme religieuse, Messieurs, ne l'oubliez jamais, elle a reçu le don de croire et d'aimer, et en appliquant à Dieu sa foi et son amour, elle prouve que votre propre cœur, qui est né du sien, qui fait partie du sien est aussi naturellement religieux.

C'est ce qu'affirme à son tour le peuple, ce grand représentant de l'humanité sous le rapport des sens. Le peuple est religieux; non pas comme ses maîtres voudraient qu'il le fût, en prenant la religion comme un frein que l'on met à un coursier indompté; il en rougirait! Il prend la religion comme un besoin, comme une honorable passion de sa nature, et encore que l'on cherche à déshonorer sa foi, en disant que c'est la foi du peuple, il la protège de sa pauvreté, de son travail et de sa majesté. Il se dit: Moi pauvre, moi peuple, je ne suis pas déshérité du grand, je ne suis pas déshérité du sublime. Longin....., il ne connaît pas le nom de Longin, mais moi je parle pour lui et je connais Longin. Longin a dit: Le sublime, c'est le son que rend une grande âme; et le peuple, Messieurs, n'a pas renoncé à rendre ce son là; il n'a pas renoncé à la joie du sublime, et comme il ne peut pas l'être par le monde, comme le moule refuse à son intelligence et à son cœur les occasions de l'être, il se dilate d'autant plus pour proclamer le Dieu qui le bénit, qui lui dit: Moi, je suis ton frère et ton égal, n'aie pas peur.

Ainsi donc philosophe, femme, peuple, l'intelligence à son plus haut degré, le cœur à son plus haut degré, les sens à leur plus haut degré, tous les trois cherchent Dieu, veulent Dieu, sont passionnés pour Dieu. Et pourquoi? Vous me demandez pourquoi, n'est-il pas vrai? Ah! pourquoi? C'est que votre âme est plus grande que la nature, c'est qu'elle est plus grande que l'humanité, c'est qu'elle épuise en quelques quarts d'heure de vie tout le monde qui n'est pas Dieu, et comme l'âme a horreur du vide, quand le vide se fait en elle, quand un jour ou l'autre l'esprit du savant s'ennuie de ramasser des coquillages pour en faire des systèmes, quand la femme se lasse d'infidélités, quand le peuple regardé ses bras flétris dans un travail qui périt chaque soir, quand pour tous le néant de l'univers est à l'état palpable, quand l'âme enfin n'est plus qu'une océan sans eau, son hôte naturel y vient, et c'est

Dieu. Notre grandeur fait en nous le vide, et le vide nous donne la faim de Dieu, de la même manière que, par le mouvement de la vie, nos entrailles étant arrivées à ce même sentiment que nous appelons le vide, elles ont besoin d'un commerce positif et efficace avec la nature, qui répare leur inanité. C'est le même phénomène, mais dans une région plus haute, et en définitive, de même que nous communiquons avec la nature et l'humanité par la faim et par la soif, de même nous communiquons avec Dieu par une faim et une soif sacrées, non pas comme l'a dit Virgile, *auri sacra fames*, mais *Dei sacra fames*.

Toutefois, Messieurs, par un autre côté, la religion, qui est une passion de l'humanité, en est aussi une vertu; je dois vous expliquer comment.

La vertu, nous l'avons déjà dit, est une force de l'âme qui accomplit le bien. Or, si pour désirer Dieu, il n'est pas besoin de force, si pour sentir notre vide, et y appeler quelque chose de plus puissant que la nature et que l'humanité, il n'est besoin que de se laisser aller; si Dieu, qui est le plus riche des êtres, nous cause aisément une passion, cependant, sous un autre point de vue, en tant que notre commerce avec Dieu doit être efficace, en tant qu'il est nécessaire que nous divinisions notre vie pour être réellement en communion avec Dieu, là, Messieurs, notre infirmité se déclare et nous trahit. Tant que nous ne faisons que tendre la main à Dieu, cela va bien, mais Dieu est pesant à porter. Souvenez-vous de l'histoire de Saint Christophe. Saint Christophe avait voué sa vie à passer au bord d'un torrent les voyageurs. Par une nuit d'orage, il entend frapper à sa porte, il ouvre, il voit un enfant nu et transi qui demande à passer. Le géant le presse d'achever la nuit dans sa cabane, lui représente le vent, la tempête, l'obscurité; l'enfant insiste, il veut passer. Christophe, fidèle à son vœu, le prend sur ses épaules et se hasarde à travers les flots et les rochers; mais à mesure qu'il avance, son fardeau semble s'accroître; il devient intolérable; le géant s'arrête et dit à l'enfant: Mais sais-tu bien que tu es devenu pesant comme un monde—Ne t'étonnes pas, répond l'enfant, car tu portes celui qui a fait le monde.

Ainsi, Messieurs, en est-il de Dieu, quand il s'agit d'unir notre vie à la sienne non plus seulement par un besoin et un désir, mais par une efficace réalité, par une transformation de notre être à la splendeur du sien. Il est facile à Prométhée d'aspirer au ciel et de porter la main sur le feu sacré: mais prends garde, Prométhée, le feu brûle, quand on y touche. Dieu est la lumière et la sainteté infinie; ce n'est pas peu de chose de s'en approcher avec une intelligence faible, un cœur corrompu, une chair stigmatisée par les passions. Ce n'est pas peu de chose de recevoir Dieu dans son intelligence, dans son cœur et dans ses sens, et de mêler deux natures aussi disproportionnées dans une réelle communion. Cette œuvre appelle une force énergique, une vertu tout à fait sublime, qui sache soumettre l'esprit de l'homme à l'esprit de Dieu, sans que l'esprit de l'homme perde sa personnalité et sa liberté; qui transporte le cœur jusqu'à l'amour de l'invisible, et l'y retienne dans une joie sans substance et sans corps; qui abaisse les sens, les châtie et les innole, afin que leur poids n'incommode pas l'ascension de l'âme vers les inaccessibles hauteurs de la divinité. Quel prodige! Et ce prodige, il faut qu'il s'accomplisse, plongés que nous sommes dans la nature et l'humanité, garrottés, souillés par leur contact; il faut que nous marchions, Dieu dans notre main droite, et le monde dans notre main gauche; sacrifiant sans cesse le monde et le portant toujours. Certes cela est difficile, c'est exiger de l'homme quelque chose de plus qu'humain, et pourtant le commerce efficace avec Dieu est à ce prix. Sans cette transfiguration douloureuse, la religion n'est qu'une affaire de mendiant qui demande l'aumône, et la laisse tomber parce que sa main est trop lâche pour en soutenir le poids.

J'entends tous les jours des gens qui disent: Si la religion est si manifeste et si bien établie, pourquoi ne suis-je pas religieux? Pourquoi ne vois-je pas la vérité de la religion? Ecoutez la réponse: Vous n'êtes pas religieux par la même raison que vous n'êtes pas chastes; vous n'êtes pas chastes, parce que la chasteté est une vertu, et vous n'êtes pas religieux, parce que la religion est une vertu. Vous imaginez-vous que la religion soit une science qu'on apprend et qu'on exerce comme les mathématiques? Eh! Messieurs, si la religion n'était qu'une science, il suffirait pour être religieux d'avoir dans sa chambre un tableau noir et un morceau de craie blanche pour harbouiller des équations algébriques. La religion, il est vrai, est une équation résoudre, mais une équation entre l'homme et Dieu, entre la misère et la richesse, entre les ténèbres et la lumière, entre la sainteté et la corruption, entre le fini et l'infini, entre le néant et l'être absolu. Et cette équation ter-

rible, on ne la résout pas avec l'esprit, on ne la résout qu'avec la vertu, non pas même avec la vertu qui fait les sages et les héros du monde, mais avec la vertu de Dieu acceptée de nous, fruit de notre cœur et du sien, incompréhensible hyménée qui est sous vos yeux, qui vous parle, et que vous n'entendez pas, dans l'inexprimable recherche qu'il fait de vous, parce que vous êtes arrêtés par une triple faiblesse qui vous enivre de vous-mêmes ; faiblesse d'esprit, faiblesse de cœur, faiblesse des sens.

Faiblesse d'esprit, qu'est-ce que c'est ? Un homme est frappé contre Dieu du premier phénomène venu ; il voit, par exemple, plusieurs cultes dans le monde, et il se dit : s'il y avait une vraie religion sur la terre, il n'y en aurait évidemment qu'une seule. Cette pensée lui suffit ; il a barre contre Dieu, il n'en reviendra jamais. L'infortuné ne comprend pas que la multitude même des cultes démontre à satiété la nature et le but religieux de l'homme, et que l'homme ne saurait être ni religieux sans que cet acte de naissance soit l'acte authentique de la divinité même de la religion. Il ne comprend pas que l'homme, à la fois libre et religieux, poussé vers Dieu par un besoin qui est une passion, éloigné de lui par une sorte d'horreur de sa perfection, partagé entre ces deux sentimens contraires et cherchant à les unir, se crée de Dieu des idées et des cultes à sa portée, l'adore et le métrisse tout ensemble, lui dise : Reste et va-t-en. Les faux cultes, Messieurs, ne sont qu'une transaction entre ces deux mouvemens de l'homme à l'égard de Dieu, et rien peut-être ne prouve davantage l'indispensable vérité de la religion, que ce spectacle de l'humanité aimant mieux déshonorer Dieu que de se passer de commerce avec lui. Eh bien ! un homme raisonnable, un savant, un profond politique passera sa vie, cette vie grosse d'une éternité, il la passera sans religion, sous la sauve-garde de cette misérable idée que je viens de dire, et que je suis bien forcé d'appeler un idiotisme, plus qu'un idiotisme, puisqu'elle prouve justement ce qu'il veut nier, la nécessité et la vérité de la religion. Il tombera de là un jour, avec ce seul appui dans la lumière divine, où ce qui l'étonnera le plus sera d'avoir péri par une démonstration qui devait le sauver.

Faiblesse de cœur, autre cause qui arrête l'homme et l'empêche d'entrer dans un rapport positif et efficace avec Dieu. Il est dans un de ces deux états : il aime encore ou il n'aime plus. Quand il aime, il est séduit par cette légère flamme qui sort de son cœur, comme on voit, dans les cimetières, une lueur qui brille un moment sur la tombe des morts. Il croit à cet amour fragile, et lui sacrifie l'amour éternel, sans se douter que Dieu communique à nos affections, quand elles sont réglées et pénétrées par son amour, un charme qui les épure et les fait durer. Ou bien il n'aime plus, et le désenchantement de la créature, au lieu de le tourner vers Dieu, étend jusqu'à lui les causes qui ont desséché son cœur. Il n'entend plus la langue qu'il a parlée ; quand on lui dit que Dieu nous a aimés jusqu'à souffrir pour nous, ce lui paraît un songe d'enfant : ces nouvelles de l'amour, venues de l'étranger, le trouvent sans souvenir et le laissent sans espoir, la persuasion n'a plus lieu chez les morts.

Reste dans la faiblesse des sens une troisième et plus puissante cause de notre incapacité religieuse. Je n'en dirai qu'un mot, tout il vous est facile de suppléer à ce que je ne dirai pas. Qui croirait que l'homme s'éloigne de Dieu pour épargner à ses sens, je ne dis pas les grands sacrifices, mais de légères privations ? Qui croirait que le jeûne et l'abstinence sont des raisons contre Dieu ? Il en est ainsi pourtant, Messieurs, et cette simple observation doit vous faire comprendre quelle force il faut à l'homme pour entrer en communion avec Dieu, puisque de semblables misères sont pour lui déjà une difficulté. Autant donc il est vrai que l'humanité tend vers Dieu par un besoin réel et profond, par une passion qui remplit le monde de ses efforts, autant il est vrai que cette passion n'arrive à l'efficacité que par la vertu.

La religion est tout à la fois passion et vertu, la plus haute passion de l'humanité et sa plus haute vertu, également remarquable quoique diversement, soit qu'elle subjugue l'âme sans la transfigurer, soit qu'elle la transfigure et la divinise en effet. Et par-là il vous est découvert pourquoi elle est tant aimée et tant haïe, dénaturée souvent, et détruite jamais. Si elle n'était qu'une vertu, elle périrait aisément avec la vertu ; si elle n'était qu'une passion, elle succomberait dans l'impuissance du bien. Elle se sauve et se maintient par ces deux forces, Dieu ayant voulu que l'humanité ne pût en aucun temps et en aucun lieu rompre totalement avec lui. Combien sont donc vains et dignes de pitié ceux qui s'en font les ennemis ! Les insensés ! ils croient n'avoir à combattre qu'une vertu, ils trouvent une vertu ; ils croient les séparer du moi, et les deux têtes de l'Hydre divine se dressent ensemble pour leur révéler qu'entre Dieu et l'humanité c'est à jamais.

(Extrait traduit de *Brownson's Quarterly Review*, octobre 1844.)  
L'ÉGLISE ANGLICANE EST SCHISMATIQUE.

SUITE.

Ira-t-il plus loin, et conviendra-t-il qu'un concile national est compétent pour déclarer avec autorité la parole de Dieu, et pour déterminer ce qui est ou ce qui n'est pas hérésie ; et dira-t-il que le concile national d'Angleterre a condamné Rome comme hérétique, et qu'en ce cas l'Église d'Angleterre n'était point coupable de schisme en se séparant de la communion de Rome ; nous avons trop de confiance dans ses principes, comme bon théologien, pour croire qu'il se mettra sur ce terrain ; mais s'il le faisait, nous lui répliquerions, —

1<sup>o</sup>. Que cela contredit les principes reconnus de l'Église, suivant lesquels il n'y a qu'un concile universel qui soit compétent pour déclarer ce qui est,

ou n'est pas hérésie. Et un concile national, quand il va au-delà des matières de discipline locale, n'est d'aucune autorité, à moins que ses décisions ne soient acceptées et reconnues par l'Église universelle ; mais hors de là nous le nions.

2<sup>o</sup>. Que l'Église d'Angleterre ne procède pas même de l'autorité d'un concile national. Premièrement aucun concile provincial, national ou œcuménique n'est réellement un concile à moins qu'il ne soit convoqué par des ordres légaux, émanés du premier pasteur de l'Église. L'Église est en elle-même une police indépendante et ne relève en aucune manière d'un gouvernement civil. L'autorité du concile ne dérive point de l'empereur, ou du prince qui a permis ou ordonné l'assemblée, mais du chef officiel de la corporation ecclésiastique. L'assentiment ou l'édit du prince n'est essentiel qu'à la paix et au bon ordre du concile, et qu'autant que le concile aura à délibérer sur des matières purement temporelles. Maintenant en Angleterre, au temps de la réforme, aucun concile légal n'a été convoqué, car aucun n'a été convoqué par le consentement ou l'ordre de l'autorité compétente pour ordonner un concile. Mais passons là-dessus ; pour en venir au fait, la condamnation de Rome n'a pas été prononcée par un concile, ni sa séparation autorisée par un concile, mais par acte du parlement. Il peut y avoir eu une convocation ; mais tout le monde sait qu'il n'y avait pas un concile libre. Tout a été commencé, discuté, parachevé par l'autorité du roi en parlement : autorité inconnue à la corporation ecclésiastique. L'évêque Jewell, dans son *apologie de l'Église d'Angleterre*, dit : —

“ Et nous non plus, n'avons-nous pas fait ce que nous avons fait ensemble, sans évêques, et sans concile. La chose a été traitée en *plein parlement*, d'après longues consultations, et devant un synode notable, et après convocation.

Sur quoi l'éditeur de l'édition qui est par-devant nous, le présent évêque protestant de Maryland, remarque, —

“ La cause de Jewell n'en aurait été que pire, si elle avait eu besoin de cette défense. Les meilleurs amis de l'Église d'Angleterre ont toujours été prêts à reconnaître qu'il aurait été heureux, si le parlement eut eu une part moins active dans la réformation. La mesure était de nécessité, car quoi qu'une grande partie du peuple, et la principale noblesse fussent amis de la réforme, cependant une grande majorité du clergé avait retenu son attachement aux dogmes distingués de la papauté, et était tenace dans son opposition à la mesure que l'on prenait pour leur suppression. *Laissez à eux-mêmes, ils seraient en toute probabilité retombés facilement dans la soumission du joug de Rome.* L'INFLUENCE LAÏQUE A ÉTÉ EMPLOYÉE PAR LA PROVIDENCE DE DIEU (!) POUR EFFECTUER LA PURIFICATION DE SON ÉGLISE.” — *Apologie de l'Église d'Angleterre* par John Jewell, évêque de Salisbury. New-York 1841, p. 192, 193.

Ici, le grand, l'important fait est admis : La séparation n'était point par l'autorité de l'Église d'Angleterre *quod, en tant qu'église*. Car laissée à elle-même elle aurait continué dans la communion de Rome ; la séparation fut opérée par l'influence laïque ; une telle influence inconnue dans l'Église de Dieu, qui transmet son autorité non aux laïcs, mais aux pasteurs et aux prédicateurs. Le simple fait est : qu'une portion des laïcs d'Angleterre, exerçant l'autorité civile aidée par quelques membres du clergé, contrairement aux désirs et à la persuasion de l'Église d'Angleterre, l'ont séparée avec violence de la communion de Rome. Qu'on ne dise donc point que ça été fait par un concile libre qui, après délibération, a convaincu Rome d'hérésie, et qui par conséquent a défendu de rester en communion avec elle. Il n'y aurait eu aucun concile en Angleterre dans le seizième siècle, s'il eût été libre, qui aurait passé un acte de condamnation contre l'Église de Rome. Par quelle autre autorité de l'Église donc, Rome a-t-elle été déclarée hérétique, et qu'on a trouvé un motif solide de se séparer de sa communion ? Par aucun du tout.

Le *Churchman* va plus loin, et prétend que l'Église d'Angleterre ne s'est jamais séparée de la communion de l'Église catholique ; “ nous nions, dit-il, que l'Église d'Angleterre se soit jamais, par elle-même, séparée du reste de l'Église universelle, et nous nions que le reste de l'Église universelle, agissant comme corporation, se soit jamais séparée de l'Église d'Angleterre.” A cela nous répondons :

1<sup>o</sup>. Que l'Église d'Angleterre en se séparant de la communion de l'Église de Rome pendant que cette église, comme nous l'avons vu, était au temps de la séparation une partie intégrale de l'Église catholique, s'est séparée de la communion de l'Église catholique. Tant que l'Église de Rome n'a pas été convaincue de schisme ou d'hérésie par un tribunal compétent, en se séparant d'elle, c'était se séparer de l'Église catholique. Mais les Églises particulières, d'après la constitution reconnue de l'Église, commencent entre elles par le moyen de leurs évêques, ou premiers pasteurs. Conséquemment, se retirer de la communion d'un évêque ou d'un premier pasteur, c'est se séparer de la communion de l'Église sur laquelle il préside. Mais le *Churchman* avoue que l'Église d'Angleterre s'est séparée de la communion du Pape ou évêque de Rome : par conséquent, elle s'est séparée de la communion de l'Église de Rome ; par conséquent encore, elle s'est séparée de la communion de l'Église catholique dont l'Église de Rome était un membre intégral. Mais nous répliquons :

2<sup>o</sup>. Que soit par son propre fait, soit par celui de l'Église universelle, l'Église d'Angleterre est séparée de la communion de l'Église catholique. Le *Churchman*, nous pensons, ne prétendra pas, que son église est en communion avec les Églises non-épiscopales qu'il ne reconnaît pas. Elle n'est certainement pas en communion avec l'Église de Rome, ou avec aucune autre

église particulière, telle que l'Eglise d'Espagne, celle de France, ou d'Allemagne, etc., qui reconnaissent l'autorité du Saint-Siège. Elle n'est pas non plus en communion avec l'Eglise grecque, l'arménienne, la nestorienne, ni avec aucune autre église orientale qui ne sont pas en communion avec Rome. Il n'y a aucune église qui communique avec l'Eglise anglicane. Comme question de fait, elle est une église solitaire, qui n'étend sa communion à aucun autre corps chrétien sur terre et qui ne la reçoit d'aucun autre. Maintenant de deux choses l'une : ou l'Eglise d'Angleterre, telle qu'elle existe dans les domaines de la Grande-Bretagne et dans ce pays, est la seule sainte Eglise catholique, la corporation ecclésiastique dans son unité et son intégrité, ou c'est un corps distinct et séparé de la sainte Eglise catholique. Ce n'est pas la première, de l'aveu du *Churchman* et de tous les anglicans, aucun d'eux n'osera l'appeler toute l'Eglise catholique, ou prétendre qu'elle n'est autre chose qu'une partie ou branche de l'Eglise catholique. Or, ce n'est pas une partie ou une branche, parce que les parties ou branches communiquent entr'elles, et, comme nous l'avons vu, elle ne communique avec aucun autre corps qu'elle-même. Nous sommes donc obligés d'adopter la seconde conclusion, qu'elle est un corps séparé et distinct de la sainte Eglise catholique.

Maintenant, cela ne fait rien à la question, que cette séparation ait été faite par son propre procédé, ou par celui de l'Eglise catholique. Dans l'un et l'autre cas elle est également schismatique. Si elle s'est séparée de sa volonté, elle est coupable de schisme, et si elle a été exclue de la communion de l'Eglise catholique par un acte de l'Eglise catholique, elle en a été exclue par une autorité compétente, et elle est schismatique au jugement de l'Eglise universelle, comment cette Eglise pourra-t-elle se débarrasser de ce dilemme. C'est en vain qu'elle tente de nier le fait de son isolement absolu de toutes les autres églises. Car le fait d'une telle séparation est hors de question, et ce fait prouve de lui-même, ou qu'elle est la seule sainte Eglise catholique, ou qu'elle n'en fait aucune partie.

Le *Churchman* prétendra-t-il que cette séparation réellement n'existe pas, parce qu'on ne peut produire aucun acte formel de l'Eglise d'Angleterre se séparant de la communion des autres Eglises, ni des autres Eglises se séparant d'elle ? Nous répondrons, premièrement, qu'un acte formel à cet effet n'est pas nécessaire. La séparation existe comme un fait et est reconnu par tout le corps de l'Eglise d'Angleterre, ce qui est *prima facie*, une évidence qu'elle l'approuve. Il est reconnu et consenti par toutes les autres églises. Ce qui est tout ce dont on a besoin de leur part. L'acquiescement ou assentiment universel de l'Eglise a toujours été regardée comme la division de l'Eglise.

Mais nous répliquons, secondement, qu'il n'est pas vrai qu'il n'y ait pas un acte formel de la part de l'Eglise d'Angleterre se séparant de l'Eglise catholique, et qu'il n'y ait pas un de la part de l'Eglise catholique la retranchant de la communion catholique. Elle-même étant un membre de l'Eglise catholique a déclaré que l'Eglise grecque était dans un état de schisme, ainsi elle ne peut communiquer avec cette église après sa séparation de Rome, sans être coupable de schisme par son propre jugement et sa propre confession. On peut dire la même chose de toutes les églises d'Orient condamnées comme hérétiques ou schismatiques avant 1534, quand elle commença à rompre avec Rome. Par un acte formel de son parlement en 1534, quand elle abolit l'autorité du Pape, non en matière temporelle seulement, mais aussi en matière spirituelle, et qu'elle fit un laïc chef suprême de l'Eglise dans toutes matières spirituelles aussi bien que temporelles, elle s'est alors formellement séparée de la communion de Rome et de toutes les églises qui continuaient dans sa communion. Et aussi d'un autre côté, que, sinon nominativement, au moins par le fait elle a été séparée de la communion de l'Eglise catholique par le Concile de Trente, accepté, autant qu'il en dépend pour cette question, par toutes les églises, exceptées celles qu'elle avait elle-même avant sa séparation condamnées et désavouées comme hérétiques et schismatiques. Si l'Eglise catholique existait quelque part hors de l'Angleterre, elle était représentée dans le Concile de Trente ; elle portait son jugement dans ce concile soit formellement alors, ou virtuellement ensuite en recevant ses décrets. Mais elle existait hors de l'Angleterre de son propre aveu. Donc en autant qu'elle a été condamnée virtuellement dans ce concile, elle l'a été par toute l'Eglise catholique.

Mais peut-être le *Churchman* prétendra que si son église n'est pas en communion avec les corps ecclésiastiques d'à-présent, qu'elle l'est au moins avec la primitive Eglise catholique. L'Eglise est catholique en tems aussi bien qu'en lieu, et le corps en communion avec la primitive Eglise, est par ce fait en communion avec l'Eglise catholique quoiqu'il ne fût pas en communion avec aucun corps d'à-présent. Mais l'Eglise est une corporation, et doit exister si elle est catholique en tems aussi bien qu'en lieu, comme corps organique perpétuel.

Elle ne peut jamais disparaître de dessus la terre comme corps organique. Ce corps qui reste en communion avec la primitive église continue et perpétue cette communion par une succession régulière. Si l'Eglise anglicane fait cela, elle est l'Eglise catholique, et elle, et toutes les églises particulières en communion avec elle, sont non-seulement catholiques, mais sont toute l'Eglise catholique. Or cet argument ne prouve rien, car il prouve trop. Il prouve que l'Eglise anglicane est toute l'Eglise catholique dans son unité et son intégrité ; ce qui est plus qu'elle ne demande. Elle doit donc dire hardiment qu'elle est la seule église universelle, ou abandonner cet argument, et admettre qu'elle ne fait point partie de l'Eglise universelle.

Nous avons établi dans notre premier article que l'Eglise d'Angleterre n'était pas compétente pour porter un jugement contre l'Eglise de Rome et son évêque, parce que Rome et son évêque étaient le centre et la tête reconnus de la corporation ecclésiastique sous Jésus-Christ. Faire cela pour une partie, c'était porter un jugement contre le tout ; ce qu'on ne peut allouer ; et de plus l'Eglise d'Angleterre ne pouvait pas être convoquée légalement comme cour ecclésiastique sans l'autorité et le consentement de Rome et de son évêque. Que cela ait été la constitution primitive de l'Eglise ou non, telle était sa constitution depuis plusieurs siècles ; et aucune autorité au-dessous de l'Eglise universelle, était compétente pour renverser cette constitution et d'en adopter une autre. Le *Churchman* paraît avoir senti la force de cet argument, et par conséquent nie positivement que l'Eglise d'Angleterre, "ait jamais porté jugement, contre l'Eglise universelle ni même contre l'Eglise de Rome, ni qu'elle ait refusé sa communion." Nous ne sommes pas surpris d'une telle proposition. Nous pensons que le *Churchman* ne voudra pas chicaner sur le fait, si c'est l'Eglise d'Angleterre ou le Parlement qui a adopté les trente-neuf articles. En rigueur nous avouons qu'ils ont été imposés à l'Eglise anglicane par autorité laïque. Mais cette Eglise en les acceptant et y souscrivant, s'en est rendue elle-même responsable. Maintenant dans ces articles nous en trouvons plusieurs qui condamnent positivement l'Eglise de Rome. Nous lisons dans le dix-neuvième article "comme l'Eglise de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Autriche ont erré, de même l'Eglise de Rome a erré, non seulement dans ses mœurs et ses cérémonies, mais aussi en matière de foi. Voilà ici un jugement de rendu. Et article vingt-deux : "La doctrine romaine, concernant le purgatoire, les indulgences, le culte et l'adoration des images ainsi que des reliques, et aussi l'invocation des saints, tout cela sont des choses folles, vainement inventées et appuyées sur aucune preuve de l'Ecriture, mais au contraire qui répugnent à la parole de Dieu." N'est-ce pas une condamnation de la communion de l'Eglise de Rome.

Est-ce que l'Eglise d'Angleterre ne refuse pas la communion de Rome ? Quelle communion y a-t-il eu entre les deux églises depuis les jours d'Elizabeth ? L'Eglise d'Angleterre reconnaît-elle l'autorité de Rome, ou Rome l'autorité de celle d'Angleterre ? Les évêques d'une Eglise reçoivent-ils des lettres d'investiture des évêques de l'autre ? — Point du tout. Bien plus, l'Eglise d'Angleterre dans son 27e canon, déclare, par implication au moins, schismatiques, tous ceux qui tiennent à la communion de Rome, et défend à ses ministres de leur accorder le sacrement de la cène du Seigneur. L'Eglise d'Angleterre n'a jamais refusé la communion de Rome ! S'il en est ainsi, le roi Jacques, ce Salomon breton aurait-il parlé de la manière suivante :

"Comme je l'ai dit dans la Chambre du Parlement ; je peux aimer la personne d'un papiste, étant d'ailleurs homme de bien, honnêtement élevé, et n'ayant connu aucune autre religion ; mais la personne d'un papiste apostat, je la hais et certainement pour ces polypragmatiques papistes, je veux que vous étudiez pour eux quelques sévères punitions, car ils ne tiennent pas l'inflection dans leurs yeux seulement mais ils infectent les autres, nos bons sujets. Et ce que je dis pour les récusans, j'en dis autant pour les papistes. Je confesse que je suis lent à pendre un prêtre (catholique romain) seulement pour sa religion et parce qu'il dit la messe ; mais si l'inflection est purement civil, comme vous pouvez le voir par mon livre, et par plusieurs autres, ceux qui refusent le serment et sont polypragmatiques récusans, je les livre à la loi ; ce n'est pas persécution mais bonne justice.

"Pour ces prêtres aussi qui par ma grâce et mon indulgence sont sortis des prisons et ont été bannis sous condition de ne plus revenir, ne me demandez rien touchant eux, débarrassez-m'en, et que je n'en entende plus parler. A ceux-là je joins ceux qui forcent les prisons ; car pour ces prêtres que la prison ne peut retenir, c'est une chose évidente qu'il n'y a rien pour les retenir que la corde, ceux là ne sont pas martyrs qui refusent de souffrir pour l'acquiescement de leur conscience. Paul, quoique les portes fussent ouvertes, ne voulut point sortir, et Pierre n'abandonna pas sa prison jusqu'à ce que l'ange de Dieu l'en eut retiré. Mais ceux là décampent toujours, avec un ange on avec le diable" (1).

Si l'Eglise d'Angleterre reçoit la communion de Rome pourquoi a-t-elle gardé, et garde-t-elle encore une Eglise indépendante en Irlande, à une dépense énorme, et à la grande vexation de l'immense majorité du peuple irlandais ? Vainement le *Churchman* se moque de nous, et veut voir comment nous nous y prendrons pour prouver ce qui est aussi évident à tous les yeux que l'est ce fait que le soleil est rond.

"Quelle ordonnance de l'Eglise universelle," demande le *Churchman*, "l'Eglise d'Angleterre a-t-elle jamais violée ?" Nous répondons qu'elle a violé l'ordre de l'Eglise universelle en mettant la corporation spirituelle sous la subjection de la corporation civile, ce qu'elle a fait quand elle a mis le roi, un magistrat civil, et un laïc chef suprême de l'Eglise, et qu'elle lui a conféré non seulement le gouvernement civil de l'Eglise, mais l'autorité suprême quant au spirituel ; comme il a été fait par acte du parlement dans ses sessions du 3 novembre et du 18 décembre 1534. Ce qui a été confirmé en substance en 1559, ordonné dans le premier canon des constitutions et des canons ecclésiastiques de l'Eglise d'Angleterre et proclamé par Jacques Ier, dans sa préface du livre *of common prayers*, en 1603. Par ce livre, l'indé-

Discours de Sa Majesté dans la chambre étoilée le 20 1616, imprimé à Londres par Robert Parker imprimeur de sa très-excellente majesté le roi.

pendance de l'Eglise comme corps politique, et entier en lui-même, est détruite, et l'exercice des fonctions pastorales, absolument nécessaires à son existence, sont rendues dépendantes de la volonté et du bon plaisir du prince. Aucun évêque ne peut être choisi dans l'Eglise d'Angleterre sans que le roi donne au chapitre *un congé d'élire*, ne peut être consacré sans sa permission, ni avoir aucune juridiction que par son bon plaisir. Cela est-il compatible avec la constitution de l'Eglise comme corporation ecclésiastique? Cela est-il suivant l'usage primitif? Les apôtres reconnaissaient-ils l'autorité de l'empereur romain pour choisir et consacrer les évêques et leur conférer la juridiction spirituelle? Le plus que l'Eglise a accordé aux princes, le plus qu'elle peut leur accorder sans se suicider, c'est de leur permettre de mettre les évêques en possession du temporel de leur siège, et encore cela, quoiqu'il laisse le spirituel intact, est encore trop. Il est vrai que le prince peut avoir doté le siège, mais le dot une fois fait, il devient un bien intrinsèque à l'Eglise et doit passer sous le contrôle de l'autorité spirituelle: le pouvoir temporel n'ayant, de droit, aucune autorité sur cela, mais seulement de protéger l'Eglise, afin qu'elle en puisse jouir paisiblement, et en pleine possession. Mais admettant même que le pouvoir temporel puisse la contrôler, ou même la revendiquer, certainement il ne peut aller plus loin, ni assumer aucune autorité sur les personnes qui exercent l'autorité spirituelle, ni leur prescrire des conditions comment exercer cette juridiction spirituelle, sans saper les fondations mêmes l'existence de l'Eglise comme corporation intègre en elle-même.

L'Eglise d'Angleterre a aussi renversé l'ordre de l'Eglise universelle, en se déclarant elle-même police ecclésiastique, indépendante de l'Eglise universelle, ce qu'elle a fait en mettant de côté l'autorité de Rome, et en défendant de reconnaître aucune autorité tant spirituelle que temporelle hors du royaume. Car l'Eglise est un corps simple et unique, un et catholique et non pas une aggrégation de différentes polices ecclésiastiques séparées et indépendantes. Elle a rompu l'unité de corporation en admettant un principe d'indépendance; car si la corporation est une corporation unique, elle doit n'avoir qu'un gouvernement unique qui doit étendre sa ramification sur tous les membres, en juste subordination, partant d'un commun centre qui les lie tous dans l'unité d'un même corps. Ce fait est décisif de lui-même et suffit seul pour convaincre l'Eglise anglicane de schisme.

L'Eglise d'Angleterre a de plus brisé la hiérarchie de l'Eglise en rejetant l'autorité de l'archevêque de Rome comme *primat* des Eglises d'Occident, dont il est certain, à ne pouvoir le nier, qu'elle en était une. Quels étaient les droits et les prérogatives du primat? il peut y avoir quelque chose d'incertain là dessus, mais ce qui est certain d'après le sixième canon du Concile de Nicée, quelque sens que nous donnions à ce canon, c'est que le primat à quelqu'autorité sur les églises qui sont sous sa juridiction. Mais l'Eglise d'Angleterre a jeté de côté toute autorité qui n'est pas dans le royaume; elle a donc rejeté l'autorité de l'archevêque de Rome comme primat non moins que comme pape. Cela est si évident à ceux qui connaissent quelque chose de ce qu'on appelle *réforme* de l'Eglise, que l'assertion du *Churchman* et les autorités qu'il apporte pour prouver que l'Eglise d'Angleterre admet encore la primauté de Rome sont sans aucune force pour eux, et nous ne serions pas peu étonné de trouver un seul théologien anglican qui prétendrait le contraire, si la primatie ne signifie pas autre chose que la première place dans la hiérarchie; et c'est une primatie d'autorité, et non pas simplement d'ordre que le sixième canon du concile de Nicée a établie. Nous savons tous que l'Eglise d'Angleterre l'a rejetée, et elle l'a rejetée, non pas seulement comme une simple suprématie d'ordre, et elle doit la rejeter, si elle veut être d'accord avec elle-même, puisque dans ses homélies, et dans son *apologie* semi-officielle de Fowell, elle traite officiellement le pape d'Antéchrist. Nous n'avons aucun doute que plusieurs membres de l'Eglise d'Angleterre regretteraient amèrement leur état d'isolement ecclésiastique et retourneraient avec plaisir à la communion de Rome, et accepteraient non seulement la primatie, mais aussi la papauté, mais il est difficile de louer en eux, qu'ils cherchent à se tromper ou à tromper les autres en cachant ou en niant des faits qui restent évidents contre eux.

Le *Churchman* demande encore: "Quels articles de foi l'Eglise d'Angleterre a-t-elle rejetés? Elle a rejeté la Transsubstantiation, et en conséquence, la *présence réelle*. Nous n'ignorons pas ce que les théologiens d'Oxford prétendent en ce point, mais nous en appelons au symbole de son Eglise même. Elle n'admet aucun changement dans les éléments qui restent pain et vin après la consécration comme auparavant, et la seule présence de J.-C. qu'elle admet, strictement parlant, n'est pas une présence de J.-C. dans le sacrement, mais cette présence est dans l'âme du fidèle qui communique. Le fidèle à la vérité participe d'une manière mystique, au corps de J.-C. mais pour le méchant, comme nous l'apprenons par ses articles, son catéchisme et ses homélies, il n'y a pas de présence du corps de J.-C. ce n'est qu'un signe extérieur du sacrement, c'est-à-dire, le pain et le vin; et par conséquent le méchant qui participe à ces choses ne peut pas être condamné pour le manger indignement, ne discernant pas le corps du Seigneur, car il serait absurde, bien plus, même injuste de le condamner pour ne point discerner le corps du Seigneur là où il n'est pas présent. Elle rejette aussi le sacrifice de la messe se prive en même temps d'autel et de victime, et de tous les moyens de revivifier sa vie divine à cette source infinie.

Suite et fin au prochain numéro.

## R U L L E T I N .

*Navigation. — Mois de Marie. — Nouvelles d'Europe.*

— Il paraît que la navigation est maintenant ouverte entre Montréal et Québec. Le *Sydenham* qui était arrivé avant-hier dans notre port, venant de Sorel, où il avait passé ses quartiers d'hiver, en est reparti hier soir pour Québec. Probablement que le *Queen* qui est arrivé ici le même jour que le *Sydenham*, ne tardera pas à reprendre aussi ses voyages ordinaires, entre cette ville et l'ancienne capitale.

— La triste saison des glaces et des frimats est enfin passée. Les froids et humides brouillards de neige et de pluie qui s'étaient, pour ainsi dire, constamment succédés, depuis le commencement du printemps, ont aussi fait place à un ciel pur et serein. Depuis trois ou quatre jours surtout, l'atmosphère a presque pris une température d'été. Aussi tout semble revivre. Nous ne pouvons donc tarder à voir nos campagnes se revêtir de leur verdure printanière. La saison où le laboureur va confier à la terre cette poignée de graines qui peut seule assurer sa subsistance pour l'avenir, est enfin sur le point d'arriver. Encore quelques jours, et nous y serons. Belle saison, pour le chrétien, s'il sait en profiter, par la foi qu'elle exige, les vœux et l'espoir qu'elle inspire. Mais c'est surtout pour l'enfant de MARIE que ce temps doit être précieux et plein de confiance, puisque par une heureuse coïncidence pour nous, le mois des semences, le beau mois de mai, est aussi le mois de MARIE. Ne serait-ce pas pour ainsi dire faire injure à cette glorieuse bienfaitrice que de ne point réclamer sa puissante protection sur un objet qui nous est si nécessaire? Les prodiges spirituels et mêmes temporels, qui s'opèrent tous les jours par son intercession, ne suffisent-ils pas pour animer notre confiance? Ne sont-ils pas même un témoignage sensible et constant et surtout en ces temps-ci plus que jamais, que la confiance en MARIE, les vœux et les prières qu'on lui adresse, sont agréables à Dieu? Nous croyons donc que ce serait faire une douce violence au ciel que de recourir au pouvoir de MARIE et de travailler à gagner sa protection, pour nous préserver du terrible fléau qui, depuis plusieurs années, n'a cessé de détruire nos moissons. Il nous semble qu'un des moyens les plus naturels et les plus efficaces serait de commencer par l'honorer d'un culte tout particulier, pendant tout le mois qui lui est consacré, par les exercices qu'on appelle *exercices du mois de MARIE*, et de finir par nous mettre avec tout ce qui nous appartient, et spécialement les champs ensemencés, sous sa puissante protection. Un semblable concert de prières ne pourrait manquer d'être écouté favorablement.

On peut juger d'ailleurs, par les merveilles qui se sont opérées dans le MOIS DE MARIE, combien ces exercices sont agréables à Dieu. Si notre but était de démontrer cette vérité, nous pourrions en citer plusieurs exemples. Nous ne devons pourtant point omettre de rapporter le suivant, tant parce qu'il ne peut être que peu connu, que parce qu'il est indubitable, extraordinaire, et que la faveur sollicitée et obtenue est toute temporelle. Le voici tel qu'il est raconté dans les Annales de l'Archiconfrérie.

Genève, 18 mai 1841.

« J'ai des détails intéressants à vous communiquer sur une guérison qu'on peut regarder comme miraculeuse: elle s'est opérée le 9 mai 1841 dans l'hôpital de Genève. Je pense que vous avez connu la malade (*Marie Déperaz*). Quoiqu'il en soit, voici quelques détails sur sa maladie: elle était frappée de paralysie sur tout le côté droit; entre l'épaule droite et la poitrine, elle avait une tumeur du poids de deux ou trois livres, qui lui causait des douleurs excessives, et que les médecins n'avaient pu guérir. Depuis quatre ans et deux mois, elle était couchée sur son lit de douleur, gardant toujours la même position. On n'avait jamais essayé de la mettre sur son séant, sans provoquer des soulèvements d'estomac et des vomissements convulsifs très douloureux. De temps à autre, elle entraînait dans des crises vraiment effrayantes; pendant tout ce temps-là, elle avait les yeux fermés, souffrant des douleurs excessives dans la tête, sur le côté droit, intérieurement et extérieurement, au point que, poussée par la violence du mal, elle se déchirait la poitrine jusqu'au sang; pour l'en empêcher, on fut obligé de tenir attachée la main qui restait libre; sa poitrine haletante retentissait comme si l'on eût frappé des coups de marteau dans l'intérieur. Elle poussait constamment des gémissements si plaintifs qu'on vit souvent des personnes, assez insensibles du reste, verser des larmes auprès de son lit. Sa nourriture consistait uniquement en

quelques petites boules de gomme sucrées. Voilà ce que j'ai vu de mes propres yeux, pendant les trente jours qui ont précédé la fête de Paques. Depuis ce jour, elle fut un peu plus calme et recouvra la parole. Un jour elle me dit : M. l'abbé, une idée me passe par la tête depuis deux ans, il faut que je vous en fasse part. — Qu'est-ce donc ? — C'est de faire un vœu pour obtenir ma guérison ; mais comme je n'ai jamais demandé cette grâce au bon Dieu, je craindrais de désirer une chose contraire à sa volonté en lui demandant la santé. — Ne craignez pas, lui dis-je ; le bon Dieu sait bien ce qui nous est avantageux : soyez bien sûr qu'il ne vous rendra pas la santé pour votre malheur. Après que je l'eus engagée fortement à formuler ce vœu, elle s'y détermina enfin (c'était un pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières et au tombeau de saint François-Régis). Je veux commencer, me dit-elle, par une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge. Quand faut-il la commencer ? — Commencez-la le premier jour du Mois de Marie. Elle fit en effet ce vœu, et je lui apportai la sainte communion. Dès qu'elle eut commencé ses prières en l'honneur de la bonne Mère (c'est ainsi qu'elle l'appelait), elle disait à qui voulait l'entendre : Je fais une neuvaine à la Ste. Vierge pour ma guérison. Une fois entre autres, elle dit au ministre protestant : Vous priez bien un peu la Ste. Vierge pour moi ?... Le protestant, comme vous pouvez bien le penser, n'avait pas grande confiance ; l'on n'osait pas rire aux éclats, à la vérité ; mais on lui disait : Nous verrons dimanche : c'était le septième jour. Enfin le samedi soir arrive ; pas le moindre changement. Je vis son bras retomber comme du plomb quand on le soulevait ; sa tumeur était affreuse à voir, l'on y avait appliqué des vésicatoires et des pommades irritantes, qui avaient cruellement fait souffrir la malade, et sans diminuer l'enflure, y avaient laissé une large et vive plaie. L'on ne s'attendait guère à la guérison, au moins parmi les protestants. Le dimanche matin, il me tardait, comme vous devez croire, d'aller lui porter la sainte communion ; mon cœur battait en traversant les allées de l'hôpital. J'entre et la première chose que je vois, c'est ma pauvre malade, les deux mains jointes élevées vers le ciel ; et aussitôt elle fait le signe de la croix avec la main qui, la veille, ne donnait pas signe de vie. Je m'approche, et elle me dit : M. l'abbé, je suis guérie, tout mon mal est passé ; j'ai déjà pu me lever. En effet, le bras, la jambe sont libres ; l'affreuse plaie de l'épaule a disparu subitement, au point qu'on n'en remarque plus la moindre trace. Les infirmières me criaient à tue-tête : C'est un miracle ! Aussitôt le bruit s'en est répandu dans toute la ville. L'affluence était si grande le dimanche qu'on a été obligé de fermer la porte de sa chambre et de refuser l'entrée aux curieux. Le médecin arrive pour sa visite ordinaire, et lui demande comment elle se trouve ; il ne savait rien encore. La malade lui répond d'une voix forte, sonore (elle avait à peu près perdu la voix depuis longtemps) : M. le docteur, je suis très-bien ; oui, voyez mon bras. Il s'approche, examine, s'étonne... Ma jambe est aussi libre. Nouvel étonnement... Mais mon cancer, ma grosseur à l'épaule ont disparu !... Le médecin rougit, tant il avait peur du miracle... Enfin il sort sans mot dire. Le ministre (ceci est curieux) apprend la guérison dans la journée ; il n'ose y venir lui-même, mais il envoie sa dame, qui a dû dire au moins : Elle est guérie. Il vient lui-même plus tard, fait son compliment à la malade, en lui disant : « Vos prières ont été exaucées. » — Oui, je vous l'avais bien dit la semaine dernière, qu'un bon fils ne peut rien refuser à sa mère. — Oui, répond le ministre, et il s'en va. Le lundi, huit médecins arrivent, car ils ne croyaient pas aux bruits qui couraient ; cependant, l'ayant examinée, palpée, le résultat fut qu'elle était guérie ; mais l'important, c'était d'expliquer la guérison. L'un l'attribuait à la pommade, l'autre aux vésicatoires, celui-ci aux effets de l'imagination. Enfin les docteurs y perdent la tête. Pour nous l'explication est facile : *Petite et accipietis* (demandez et vous recevrez). J'aurais bien d'autres détails à vous donner sur la personne et sur les visites qu'elle a reçues des médecins des environs ; mais il me semble que je suis trop long. Du reste, tout ce que je viens de vous écrire, j'é l'ai vu de mes deux yeux ou entendu de mes deux oreilles, de sorte que vous pouvez être parfaitement sûr de l'exactitude des faits.

« Dieu soit loué, mon cher ami, la très-sainte Vierge a fait briller un trait de lumière bien vif aux yeux des protestants ; déjà un bon nombre de malades qui ont été témoins des souffrances et de la guérison de la malade commencent à aimer la très-sainte Vierge, et nous envient le bonheur d'être nés catholiques. »

Le fait relaté dans cette lettre, écrite par l'un de MM. les vicaires de la paroisse catholique de Genève, nous a été rapporté par plusieurs témoins oculaires, habitans de Genève, ou Français dont les uns connaissaient l'état de la malade avant sa guérison, et les autres, avertis par le bruit du public, ont été la visiter après sa guérison. La malade avait été recommandée aux prières de la Confrérie du Saint-Cœur de Marie à Genève, et à celles de l'Archiconfrérie de Paris.

Quand à la manière de faire le Mois de Marie, il n'y a aucun exercice particulier de prescrit. Il suffit de faire tous les jours quelque prière publique ou particulière, ou quelque autre œuvre de piété en l'honneur de la Ste. Vierge. Voici ce que dit Bonvier à ce sujet :

« Pour engager les fidèles à sanctifier le mois de mai, spécialement consacré à l'honneur de Marie, Pie VII accorda, le 21 mars 1815, à ceux qui feront chaque jour quelque prière publique ou particulière, ou quelque autre œuvre de piété en l'honneur de la Ste. Vierge, 300 jours d'indulgence pour chaque fois, et indulgence plénière le jour qu'ils voudront choisir, à condition qu'ils se confesseront, communieront et prieront pour les besoins de l'Eglise. »

Cependant comme le but de l'Eglise, en autorisant et en encourageant ces dévotions, est toujours de détourner ses enfans du vice et de les porter à la vertu, et qu'un des moyens les plus puissans et les plus efficaces qu'elle emploie pour y réussir, c'est de les porter à l'imitation des saints, on ne peut donc mieux entrer dans son esprit, qu'en cherchant à se rendre semblable à Marie. Car imiter Marie, c'est imiter Jésus, et se rapprocher de lui autant qu'il est possible, à une faible créature de le faire. C'est aussi ce que se proposent les dévots à Marie, et ce qui les porte à faire, tous les jours du mois de mai, quelques minutes de méditation sur les vertus de cette reine des vierges. C'est encore pour aider leur dévotion qu'ils se procurent quelque image de Marie, qu'ils les portent sur eux, où qu'ils les placent dans un petit oratoire dressé tout exprès, ou dans l'endroit le plus décent de leur habitation, afin que cet objet sensible puisse leur rappeler de tems en tems ce qu'ils sont, les bonnes résolutions qu'ils ont prises, et les vertus qu'ils doivent imiter et pratiquer. Mais comme d'un côté ils savent aussi qu'ils sont faibles et qu'ils ont besoin de secours pour se soutenir, et que d'un autre, la reine des anges et des saints a tant de pouvoir auprès de Dieu, ils prennent tous les moyens possibles pour se la rendre favorable, afin de s'assurer sa protection. C'est pourquoi, à certaines heures, ils s'imposent quelques pratiques, telle que de protester à la Ste. Vierge, à leur réveil, de plutôt mourir que d'offenser son divin fils ; de lui offrir toutes les actions de leur journée ; assister à la sainte messe ; faire quelque visite au St. Sacrement ou à quelque autel ou chapelle de la Ste. Vierge, s'ils le peuvent facilement ; prendre ses repas en présence de Dieu ; y faire quelque mortification en l'honneur de Marie, réciter un *Ave Maria* au son de l'horloge ; demander la grâce d'une bonne mort en se couchant, etc. Il y en a encore beaucoup d'autres que chacun peut s'imposer suivant les secours dont il a besoin. Nous n'avons cité que celles qui sont les plus faciles et les plus aisées à se rappeler. Ceux qui ont ou qui peuvent se procurer le petit manuel intitulé Mois de Marie, y trouveront plusieurs autres pratiques et plusieurs méditations bien propres à les aider dans leur dévotion. Il y a aussi à la fin de la méditation pour chaque jour, des exemples bien capables de ranimer la confiance et la dévotion envers cette tendre Mère. Ceux dont qui sont dévots à Marie et qui ont le moyen de se procurer ce petit volume, en seront grandement récompensés.

— La malle d'Europe du 4, apportée par le *Calédonia*, est arrivée ici hier après-midi. Quoique nos journaux ne nous aient pas encore été délivrés, nous avons appris, par la rumeur publique, des nouvelles qui ne manquent pas de gravité, si elles se confirment. Si on en croyait les bruits, il ne s'agirait de rien moins que d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. La cause en serait la question de l'Orégon. M. Polk ayant déclaré dans son message d'inauguration que les droits des Etats-Unis sur ce territoire étaient incontestables et qu'il était libre à la population de la république de l'occuper, le gouvernement anglais a résolu, dit-on, et se prépare à repousser par la force, toute tentative que pourraient faire nos voisins pour opérer cette occupation. On dit donc qu'un conséquence de cette résolution de la mère-patrie, un grand nombre de bataillons sont déjà embarqués pour le Canada, afin de mettre les frontières en sûreté.

Ces nouvelles nous paraissent un peu exagérées. Cependant, il faut bien qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire, puisque le steamer *Caledonia* a été retenu à Liverpool jusqu'à la nuit du 5, par le gouvernement d'Angleterre, qui voulait le charger de dépêches pour le consul anglais à Washington.

## NOUVELLES DIVERSES.

*Évangélique.*—On journal des Pyrénées annonce que l'on vient de retrouver un *évangélique* écrit sur parchemin vers la fin du huitième siècle et orné de toutes les magnificences de la calligraphie du moyen âge. Cet *évangélique* donné par Charlemagne à Daniel, archevêque de Narbonne, est le quatrième manuscrit connu de la grande époque carolingienne.

—Une lettre d'Oran du 10 mars contient les nouvelles suivantes :

« La bâtiment à vapeur le *Grondeur* est de retour de *Tanger* où il avait été envoyé en mission. Les nouvelles apportées par ce steamer ne manquent pas d'importance. A son départ de *Tanger* on savait dans cette ville qu'Abd-el-Kader avait pris une attitude hostile envers l'empereur Abd-er-Rhaman et appelé à lui tous les vrais musulmans. Un corps considérable de troupes, sous les ordres d'un des fils de l'empereur, a été envoyé à sa poursuite; mais on craint que cette expédition n'ait aucun résultat satisfaisant, de nombreuses populations s'étant déjà prononcées pour l'émir, qui compte beaucoup de partisans. Plusieurs cercles ou districts étaient en pleine insurrection. Cet état de choses est d'autant plus grave, que le parti opposé à la dynastie d'Abd-er-Rhaman est très puissant, et qu'il n'avait manqué jusqu'à présent que d'un chef capable pour le conduire.

« Nos chefs militaires prennent des mesures de précaution; les troupes disponibles se tiennent prêtes à partir, et on a appelé une partie de la cavalerie de la subdivision de Mostaganem.

« On est étonné du silence gardé par l'autorité sur les premières opérations de M. le maréchal-de-camp Delarue, qui se trouve, comme on sait, à la frontière.

« Le trompette Escoffier, arrivé par Gibraltar, sur un navire de commerce avec un de ses compagnons d'infortune, raconte les privations qu'il a dû endurer pendant sa captivité et les dangers qu'il a courus. Ayant quitté depuis peu la smahla d'Abd-el-Kader, il a pu donner à l'autorité des renseignements précis sur la position de l'émir.

*Fouilles de Ninive.*—On sait que le gouvernement fait faire des fouilles à Ninive, sous la direction de MM. Botta et Eugène Flandin. Le lieu des fouilles est, comme nous l'avons dit, un village nommé Korsobad. On y a exploré un monticule factice, dont la surface est d'environ trois cents mètres sur cent cinquante. Cent cinquante hommes, payés par la France, ont été constamment employés aux travaux d'excavation. Ces travaux ont mis au jour quinze cents mètres de sculptures et d'inscriptions cunéiformes dans un état parfait de conservation. Des inscriptions et bas-reliefs s'étendent sur la presque totalité des murs. De ces bas-reliefs, les sujets varient à l'infini : ici des rois suivis d'eunuques et de gardes, entourés de guerriers, marchant à pied sous l'ombre d'un parasol, ou montés sur un charriot de guerre et combattant; là des solennités religieuses auxquelles président des divinités symboliques et des colosses; plus loin, des chasses, des festins ou des batailles et des villes prises d'assaut. Tous ces sujets sont sculptés en relief sur une espèce de marbre transparent, avec un art, une adresse, une vigueur qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Ces étonnantes sculptures, qui allient la simplicité à la grandeur, couvrent de leurs formes variées et toujours nobles, quinze vastes salles et quatre façades extérieures. Qu'étaient donc les palais dont il reste de si magnifiques débris? « Arrivé sur le terrain d'exploitation, écrit M. Eugène Flandin, j'entrevis de suite, grâce aux soins de M. le consul, la porte colossale qui, par un bonheur inespéré, m'a conduit dans l'intérieur de ces antiques et vastes demeures. C'est ici qu'ont pensé, vécu et régné les puissants rois d'Assyrie : leurs pieds ont foulé ces lieux, car j'y retrouve encore l'empreinte de leurs sandales. De ces lieux sortaient des ordres qui donnaient la paix ou la guerre aux nations : et toutes ces grandeurs étaient même oubliées ! Et mon zèle collaborateur et moi nous les avons retrouvées ! Pardonnez au voyageur, à l'artiste, l'impression, l'enthousiasme qu'ont produits en lui la vue, l'étude, l'avidité autopsie de ces grands monuments ensevelis depuis trente siècles dans la poussière ! »

M. Flandin rapporte avec lui plus de deux cents dessins, plans, coupes et détails d'architecture. Ces dessins orneront l'ouvrage qu'attendent impatientement les arts et l'érudition sur les fouilles faites à Ninive.

*Ce qu'est New-York et ce qu'il sera dans seize ans.*—L'inspecteur de la ville de New-York vient de publier un travail duquel il résulte que la population actuelle de New-York est de 400,000 âmes, et de 472,000 y compris Brooklyn, Jersey City et Hoboken, qui peuvent être considérés comme ses faubourgs. 1,210 édifices nouveaux ont été construits l'an dernier et le nombre sera plus qu'égalé en 1845. La moyenne du progrès suivi par la population, depuis 1790, a été de cent pour cent en seize ans. Si New-York continue à progresser dans la proportion qu'il a suivie dans ces dernières années, il contiendra un million d'habitants en 1861, c'est-à-dire dans seize ans, et deux millions en 1877, période que pourront atteindre et voir les jeunes hommes d'aujourd'hui.

*De l'incendie de Pittsburg.*—Les dernières nouvelles de cette ville diminuent quelque peu la grandeur de son désastre. Un comité nommé par le conseil municipal, estime, après un examen détaillé, le nombre des édifices détruits à 932, valant 1,566,500, et la valeur des propriétés personnelles des individus tenant maison à \$1,913,450 : total \$3,479,950. Sur cette somme, \$850,000 seulement étaient assurés par les compagnies de Pittsburg qui paieront presque tout, on l'espère. Cinq personnes connues ont péri dans l'incendie, et l'on croit que le nombre des victimes s'élève au-delà de ce

chiffre. La ville de Philadelphie va faire un emprunt de \$500,000 pour le prêter à celle de Pittsburg, et remiser les taxes, s'élevant à près de 50,000, a été faite aux habitants de cette ville et des environs.

*Cerises sans noyau.*—L'horticulture progresse aujourd'hui tout autant que les autres branches des sciences naturelles. Des essais heureux viennent d'être tentés pour obtenir miraculeusement des cerises sans noyau. Nous croyons utile de publier les moyens fort simples à l'aide desquels on atteint ce résultat. L'expérience doit être faite préalablement sur un jeune cerisier provenant de noyau, au printemps et ayant la pleine action de la sève. On fend le jeune arbre en deux, depuis l'extrémité supérieure jusqu'à l'enfourchement des racines; ensuite, avec un morceau de bois taillé en spatule, on enlève habilement toute la moëlle de l'arbre, de manière à ne pas produire d'excoriation et à ne pas altérer les organes; on n'emploie le fer que pour commencer la section; puis on rapproche les deux morceaux fendus et on les lie avec une corde de laine, en ayant soin de boucher hermétiquement les fentes dans toute sa longueur avec de la terre à moule. Le sève aura bientôt réuni les deux parties fendues, et on aura, deux années après, des cerises aussi belles que celles des autres cerisiers, et qui n'auront plus qu'une légère pellicule sans consistance, à la place du noyau.

*Les Jésuites.*—Dans un moment, dit le *Courrier Français*, où la compagnie des Jésuites, attire si fort l'attention publique, il ne sera pas sans intérêt de produire le tableau suivant : Les Jésuites ont eu depuis l'établissement de leur ordre, jusqu'à présent, 23 généraux, dont 11 furent italiens, 4 espagnols, 3 allemands, 2 polonais 2 belges, 1 flamand. Voici comme, le premier, St. Ignace de Loyala espagnol, fut élu en 1541; le second Jacques Loinez espagnol, en 1558; le troisième Saint François de Borgia, duc de Candie, espagnol, en 1568; le quatrième Evêrard Mercurier belge, en 1573; le sixième Mucius Vitelleschi italien, en 1615; le septième Vincent Carosse italien, en 1646; le huitième François Piccolomini italien, en 1649; le neuvième Alexandre Gethofidi italien, en 1652; le dixième Grosvin Nickel allemand, en 1662; le onzième Jean Paul Oliva italien, en 1664; le douzième Charles de Nouvelle belge, en 1682; le treizième Thyse Gonzales espagnol, en 1697; le quatorzième Michel Ange Tambarini italien, en 1706; le quinzième François Retz allemand, en 1730; le seizième Ignace Visconti italien, en 1751; le dix-septième Louis Cantarino italien, en 1755; le dix-huitième Laurent Ricci italien, en 1758. L'ordre fut supprimé en 1773, sous le général Ricci, mais continué à être toléré en Russie, où il fut gouverné par trois administrateurs qui furent Czerniewicz polonais de naissance élu en 1682; Linkiewicz, élu en 1785; François Xavier Caren, élu en 1799. Durant le cours de cette dernière année, le pape Pie VII rétablit la société, qui nomma pour son dix-neuvième général François-Xavier Caren polonais; le vingtième fut Gabriel Gruber allemand, en 1802; le vingt-et-unième Thadée Brassawowski polonais, en 1814; le vingt-deuxième Louis Forti italien, en 1820; le vingt-troisième Rootham flamand, en 1829. A l'époque de leur suppression, en 1773, les jésuites possédaient 13 maisons professes, 69 collèges; 61 noviciats, 176 séminaires; 335 résidences et 273 missions. La société renferme maintenant, 22,218 membres, dont, 11,413, sont prêtres.

## LETTRES D'UN ECCLÉSIASTIQUE CANADIEN,

voyageant à l'étranger,

ADRESSÉES À SON FRÈRE, DE QUÉBEC.

« Cher frère.—L'oiseau ne fend pas plus rapidement l'air que le vaisseau qui m'a transporté d'Angleterre en France; en quelques heures et pour la modique somme de cinq shillings, je me suis rendu de Londres à Boulogne. C'est par un beau temps que je quittai la première de ces deux villes, le ciel était serain, tout annonçait une charmante traversée de la *Manche*, mais à peine fûmes-nous à l'embouchure du canal, large de 7 lieues, qui sépare la Grande Bretagne de la vieille France, que nous fûmes assaillis d'une tempête furieuse.

La première ville que j'ai visitée en France, c'est Boulogne. C'est là que Bonaparte avait réuni sa grande armée forte de 72,000 hommes, avec laquelle il ne se proposait rien moins que de conquérir l'Angleterre, mais l'histoire apprend qu'il recula devant une guerre dont l'issue ne semblait pas lui sourire. Le camp était placé en face de la ville, sur une hauteur où il devait présenter une bien belle vue. De Boulogne je me suis rendu à Paris, en touchant à diverses villes qui se rencontrent sur la route. A Montreuil, petite ville à 10 lieues de Boulogne, j'ai fait une pause d'une couple de jours. J'étais descendu à la maison qu'y possède M. Mailly, chez qui j'avais pensionné à Londres. Là j'ai fait connaissance d'une communauté de religieuses hospitalières, chez lesquelles j'ai dit messe. Nous avons diné M. B. . . . et moi avec ces pieuses religieuses, à la même table; la règle leur permet d'y inviter les ecclésiastiques. Abbeville, à 107 lieues de Montreuil, est une charmante petite ville, elle est assez bien fortifiée. Amiens, à 10 lieues d'Abbeville, est une des villes les plus célèbres de la France par sa cathédrale; elle est gothique. Cette cathédrale passe pour la plus belle de l'Europe. La voûte de la nef a 182 pieds de hauteur; L'aiguille du dôme 392. J'y ai vu le tombeau de M. Lamotte dont j'ai lu la vie, et celui du célèbre Gresset, auteur de plusieurs ouvrages en poésie. St. Acheul est à deux pas d'Amiens; c'était principalement pour visiter cette maison que j'avais pris le parti de passer par l'intérieur du pays pour me rendre à Paris. St. Acheul est un ancien collège appartenant aux Jésuites, et où se trouvaient réunis 800 élèves avant 1830. C'est aujourd'hui le noviciat de l'ordre. C'est là

que demeure M. Ratisbonne dont tu connais aussi bien que moi la conversion miraculeuse. Que j'ai été malheureux ! je n'ai pu le voir. Mon cœur en a saigné douloureusement. C'est un sacrifice que Dieu exigeait de moi ; bon gré, mal gré, il m'a fallu le faire. — Paris, oui, Paris, j'y suis et cela depuis plusieurs jours. — Londres est bien beau, la richesse y est partout affichée ; il semble que pas ville lui puisse être semblable ; mais que cette pensée est bien vite effacée de l'esprit quand une fois on a connu Paris ! De prime abord, cette dernière ville semble inférieure à Londres ; en y entrant on est tenté de croire que ce n'est qu'un immense groupe de maisons mal bâties, mal propres ! mais que l'étranger entre vers le centre, qu'il parcourt les bords de la Seine, qu'il visite les Tuileries, la Place de la Concorde, les Champs Elysées, qu'il pénètre dans les musées où git la science avec tout son entourage, qu'il examine ces bibliothèques où reposent des milliers et des millions de volumes, manuscrits, et force lui sera de confesser que Londres s'éclipse devant Paris. Déjà nous avons visité bien des monuments ; depuis 5 jours, nous sommes du matin au soir dans les rues, dans les jardins publics et dans les musées, et cependant nous ne faisons que commencer à voir et à connaître la ville. Nous arrivons d'une excursion faite à Fontainebleau, distant de 13 lieues de Paris. Que de merveilles à contempler dans ce palais ! la magnificence royale s'y déploie dans tout son lustre. Henry IV, Louis IX ou St. Louis, Louis XIV, Louis XV et beaucoup d'autres rois se sont étudiés à y ajouter toutes sortes d'embellissements. C'est un séjour de fées. Bonaparte y a fait sa demeure !, c'est dans la cour appelée Cour du Cheval Blanc qu'il y fit ses adieux à la garde nationale pour aller s'emprisonner dans l'île d'Elbe. L'intérieur des appartements est immensément riche ; l'or y est versé à pleines mains ; c'est là que Napoléon a tenu en captivité Pie VII pendant 18 mois. On comprend que cette circonstance est bien propre à augmenter l'intérêt qu'on éprouve à parcourir des édifices où l'art semble rivaliser avec la nature pour la création de beautés dont l'aspect ravit, transporte. Oui, j'ai vu le local où Pie VII couchait, la chambre où il disait la sainte messe, et l'autel sur lequel il la disait. J'ai parcouru toutes les pièces qui lui servaient de prison papale. Napoléon ignorait donc que mettre la main sur l'oint du Seigneur c'est attirer sur sa tête ses plus terribles malédictions. A dater de l'incarcération du Pape, les affaires de l'Empereur ne firent plus que décliner. Le Pape n'est pas encore arrivé à Rome que déjà les armées alliées se précipitent sur la France. Paris est pris, Napoléon arrêté, forcé d'abdiquer la couronne impériale pour aller expirer d'enfer et de chagrin sur le rocher de St. Hélène.

Tu dois connaître, cher frère, l'homme du jour, puis-je dire le premier écrivain de l'époque, Chateaubriand. Cette célébrité de la France, cette suprême sommité littéraire, je l'ai vue. Que de simplicité dans ses manières, dans son langage ! Que d'affabilité dans sa conversation ! C'est un soleil à son déclin. Cet esprit jadis si brillant, aujourd'hui éteint par le poids des ans et épuisé par les travaux qui lui ont créé ses œuvres brillantes de lumière, dont l'éclat toujours vivace éclairera le monde dans tous les temps, est aujourd'hui penché sur le bord de la tombe ! L'auteur du génie du christianisme, des martyrs et de tant d'autres ouvrages, s'en va en Basse-Bretagne, dans sa patrie de naissance, où il a ordonné que ses restes mortels soient déposés après sa mort. A propos de mort, je viens d'apprendre que Monseigneur de Nancy n'est plus ! Cette nouvelle m'a fait peine ! ce n'était par avance un délire que de songer à la visite que j'allais avoir le bonheur de lui rendre, et voilà que mon espoir n'est plus qu'une illusion ! En un instant nous a été enlevé un père, un apôtre. La religion, qui souriait à l'entreprise si charitable de la Ste. Enfant, dont il est l'auteur, fait entendre le cri de la douleur, s'appitoyant sur la porte de ces milliers de petites créatures qui bien tôt, grâce aux soins et aux sollicitudes de celui dont elles déplorent la perte, allaient entrer dans son sein et partager ses caresses maternelles. Le Canada doit ressentir plus vivement que toute autre contrée la perte de ce digne évêque dont la charité n'avait pour bornes que celles du monde. A jamais il doit conserver gravés au fond du cœur son nom et le souvenir des bienfaits de toute espèce qu'il y a répandus avec tant de profusion. Demain, 26, j'assisterai à sa sépulture à laquelle j'ai été invité avec mon compagnon. Je me réserve à te donner quelques détails de cette triste cérémonie. Un jour que j'étais à prier dans la chapelle du St. et Immaculé Cœur de Marie, chapelle où s'obtiennent toutes les conversions dont les papiers ont tant de fois parlé, et où j'ai eu le bonheur de dire la sainte messe, voilà qu'à mes yeux se présente un compatriote, un confrère, un ami, M. Le Duc, curé de Batiscau. Il faut être voyageur en pays étranger et lointain pour concevoir tout ce qu'à d'agréable une rencontre de cette nature.

26 au soir. Il y a à peine trois quarts d'heure que je suis de retour de la sépulture de M. de Nancy. C'est à 10 heures qu'a été chanté son service ; multitude d'assistants de toutes classes, d'évêques, de prêtres, de comtes, de marquis, étalage de deuil, de tentures riches, mausolée superbe, chant beau mais d'une beauté morte, douleur peinte sur tous les visages, larmes abondantes, concours de veuves tenant un cierge à la main, veuves que faisait vivre le généreux évêque de Nancy, grand cortège se dirigeant vers sa grande et longue retraite ; tout, dans la triste cérémonie à laquelle je viens d'assister, a été marqué pour moi au coin du plus vif intérêt. Il n'est donc plus le digne évêque de Nancy ! La France fait par sa mort une perte immense ; c'était un homme qui semblait destiné à jouer plus tard un grand rôle sur le théâtre où se développeront tôt ou tard les destinées de sa patrie. Quant à moi, quoique étranger à Mgr. de Nancy, je partage les sentiments de ses parents ; sa mort, pour moi comme pour eux, est une vraie calamité. Aujourd'hui, 27,

j'ai rendu visite, à son coadjuteur, dans les mêmes appartements qu'habitait le digne évêque défunt ; cette visite a renouvelé bien des souvenirs amers. Le Canada a été le sujet de la conversation ; nous nous y sommes rappelés avec plaisir cette arène où il a tant de fois et avec tant de succès, de fatigues et de succès, combattu comme le valeureux athlète de la foi, les combats du Seigneur. Son vénérable coadjuteur accueillait avec une pieuse avidité toutes nos paroles, c'était un baume pour une âme aimante qui s'attache à tout ce qui peut adoucir le chagrin que lui cause la perte d'un père tendre et chéri. C'est dans cette visite que nous avons su que Monseigneur de Nancy est mort sans testament : il laisse une fortune d'environ £150,000, qui va aller grossir celle du Marquis de Janson, son frère. Sa mort a été pour lui comme elle l'est pour tous ; ainsi qu'il nous l'a si éloquemment prêché lui-même, vraiment subite ; elle l'a frappé à l'instant qu'il allait confier, à un notaire ses dispositions testamentaires. Cruelle mort ! d'un seul coup elle tue l'association de la Ste. Enfant et son auteur. Cette œuvre qu'on peut appeler l'œuvre de son cœur, a perdu en lui son plus fort, disons, son unique appui. Il lui avait gagné par l'onction de sa parole et par le feu de son zèle, bien des sympathies que sa mort va détruire. Elle avait encore besoin de lui pour se consolider, pour s'enraciner dans les esprits et les cœurs, et voilà qu'elle va périr au jour de sa naissance.

### LE SCRUPULE BIEN RARE, OU LES HEUREUX FRUITS DE LA VERTU. SUITE ET FIN.

— Je croirois volontiers ce que vous me dites, si je n'avais journellement sous les yeux des exemples d'ouvriers malades, languissants et ayant à peine la force de gagner leur journée.

— Oui, il y en a beaucoup comme cela ; mais si vous en retiriez d'abord tous ceux qui doivent leur mauvaise santé à la mauvaise conduite de leurs parents ; car il n'est malheureusement que trop vrai que les enfans souffrent des vices de leurs parents ; ensuite tous ceux qui laissent à leurs propres excès et qui se sont eux-mêmes ruinés le tempérament à force de débauches en tout genre, je vous réponds que vous en trouveriez le nombre bien diminué : aucune de ces deux causes n'ayant eu d'influence chez moi, j'ai constamment joui d'une santé qui serait plus commune, si la sagesse l'était davantage.

— Puisqu'il en est ainsi, et je le crois sans peine, pourquoy voulez-vous que Dieu vous punisse par des maladies du soin que vous prenez de lui obéir, en évitant toutes ces occasions que vous signalez et qui sont autant de graves péchés ? mais s'il ne vous a pas éprouvé par ce genre d'affliction, il vous aura sans doute éprouvé par quelque autre : dans le cours de votre longue vie, par exemple, il doit vous être arrivé plusieurs fois de ressentir la misère, soit par manque de travail, soit par la cherté des vivres, soit par toute autre cause.

— Oui, j'ai éprouvé tout cela plus d'une fois, mais j'en ai rarement souffert ; car, avec de l'ordre et surtout quand on a eu la chance d'attraper, en commençant, quelques bonnes années, on se fait des économies qui servent dans les mauvaises et vous mettent à l'abri de la misère. Il y a bien des malheureux qui ne meurent de faim pour une semaine passée sans travail, que parce qu'ils ont eu, toute la journée du lundi, avec l'excédent qu'ils n'avaient pu dépenser la veille, du produit de la semaine précédente : qu'ils se contentent de reposer le dimanche et qu'ils travaillent le lundi : cinquante fois par ans trois francs qu'ils ne dépenseront pas, et autant de fois trois francs qu'ils y gagneront, au bout de l'année ils auront cent écus qui leur serviront à passer sans souffrir bien des mauvais jours qui pourront venir par la suite, c'est ce que j'ai fait et c'est ce qui m'a évité d'être jamais véritablement dans la misère ; j'ai même pu amasser une petite somme que j'ai placée, et qui me permet de payer une pension à mon fils, de sorte que j'ai la consolation de ne pas lui être à charge dans mes vieux jours et de penser qu'après moi il jouira du fruit de mes économies.

— Et ce fils que vous aimez tant, ne vous a-t-il jamais donné de chagrin ?

— Lui, Monsieur ! Oh non, jamais : j'ai toujours travaillé à en faire un bon chrétien ; pouvait-il être un mauvais fils ?

— Mais sa femme que vous n'aviez pas élevée ?

— C'est vrai ; mais je savais comment ses parents l'avaient élevée et comment elle se conduisait ; pour tout l'or du monde je n'aurais jamais voulu qu'il épousât une de ces fringantes dont on voit tant aujourd'hui, qui savent chanter de jolies chansons et qui ne savent pas dire leur *Pater* ; qui se soucient plus d'apprendre à danser que de connaître et remplir leurs devoirs, et qu'on rencontre partout, hors dans leur maison, le seul endroit qu'elles ne devraient pas quitter.

— Tous ces détails, lui dis-je, loin de vous effrayer, ne doivent que vous consoler ; la paix et le bonheur dont vous avez joui dans votre intérieur ; ont été le résultat nécessaire de la sagesse de votre conduite et de votre courage.



—Mais c'est justement là ce qui m'effraie; je me suis toujours trouvé si bien de ce que vous appelez ma sagesse et mon courage, que, même sans aucune considération religieuse, si j'avais à recommencer ma carrière, je ne voudrais pas en prendre une autre; et d'après cela, n'ai-je pas raison de craindre que, lors de mon jugement, Dieu ne me dise que j'ai reçu ma récompense dans ce monde et que je n'en ai pas d'autre à espérer?

—Je ne puis mieux vous rassurer sur vos craintes, M. Fossex, qu'en vous faisant admirer la bonté de Dieu: il a imposé des devoirs, à l'accomplissement desquels il a attaché la possession d'un bonheur éternel; il n'en est pas un seul qui, analysé dans ses effets, ne soit éminemment propre à nous rendre heureux sur la terre; de sorte que l'on peut dire avec vérité, qu'il nous récompense, et même bien magnifiquement, de la complaisance que nous avons eue de consentir à notre bonheur ici bas. Vous avez été fidèle à ses préceptes, il était tout naturel que vous en ressentissiez les effets dans ce monde, en attendant ceux que votre obéissance vous aura mérités pour l'éternité.

—Vos paroles sont bien rassurantes, monsieur, et cependant, elles ne lèvent pas, encore toutes mes inquiétudes: pourquoi donc est-il toujours parlé dans l'Évangile et dans tous les livres de dévotion, pourquoi vous-même répétez-vous sans cesse dans vos sermons, qu'on ne peut aller au ciel que par la voie de la croix; que la vie d'un chrétien est une vie de tourmens, de prières, de privations et de tribulations? je n'avais jusqu'à présent jamais fait ces réflexions; mais depuis que je me sens si près d'aller rendre mes comptes et que vous m'avez parlé de la sévérité du jugement de Dieu, elles me tourmentent continuellement.

—La vie d'un chrétien est une vie de peines et de privations, parce que ce n'est qu'en mortifiant ses passions qu'il peut parvenir au ciel; nous naissons tous avec un penchant violent au mal, et ce n'est qu'en le domptant que nous pouvons espérer obtenir les récompenses éternelles que Dieu promet à ses fidèles serviteurs. Si la sagesse de votre conduite vous a fait éviter bien des malheurs qui atteignent tant d'autres hommes moins prudents, elle ne vous aura cependant pas mis à l'abri de ces tentations nombreuses qui ont, de tout tems, exercé la patience et la vertu des plus grands saints. Les plaisirs impurs si sévèrement défendus par la loi de Dieu, vous auront plus d'une fois vivement sollicité de céder à leurs trompeuses apparences; victime peut être de la méchanceté d'un ennemi, vous aurez eu à triompher des désirs de vengeance qui se seront élevés dans votre âme; à la vue des riches et des heureux du siècle, il vous aura fallu réprimer tout mouvement d'envie et de mécontentement de votre état: les occasions les plus séduisantes et les besoins les pressans n'auront jamais dû ébranler votre fidélité: que vous dirai-je enfin? la plus stricte probité dans toutes vos actions, la plus exacte vérité dans toutes vos paroles, la douceur la plus constante dans tous vos rapports avec tous vos semblables, quels qu'ils soient et quoiqu'ils vous aient fait, le mépris des jugemens des hommes quand ils sont contraires à ceux de Dieu, la vigilance la plus sévère et la plus continuelle sur vous même, la patience dans le malheur, la résignation dans les souffrances, la joie dans les humiliations, voilà une ébauche, imparfaite encore, de ce que doivent être les vertus d'un chrétien; et croyez-vous qu'avec une nature corrompue comme la nôtre, il puisse parvenir à les pratiquer toutes, sans avoir, au-dedans de lui, de violens combats à soutenir contre ses passions qui le sollicitent continuellement à des actions toutes contraires?

—Oui, répondit le vieillard, je conçois que tout cela doit être un peu difficile dans les commencemens, et je me rappelle même que dans ma jeunesse, j'ai plusieurs fois fait des choses dont je me suis bien repenti ensuite, mais quand une fois le pli est pris, je vous réponds que ça va comme tout seul après.

—C'est que la conduite de Dieu avec ses élus, lui répondis-je, est toute différente de celle du monde avec ses partisans; celui-ci cherche à nous séduire en nous montrant un chemin semé de fleurs, mais qui cache mille précipices dans lesquels nous ne tardons pas à tomber; Dieu au contraire, nous appelle à lui par un chemin qui paraît couvert de ronces et d'épines; mais à mesure que nous avançons avec courage en bravant toutes leurs blessures, la voie s'élargit et s'embellit, et nous nous trouvons bientôt dans une plaine agréable et fertile qui nous conduit par des sentiers délicieux au terme heureux de notre voyage.

Les inquiétudes du vieillard ainsi peu à peu dissipées, je vis ses yeux s'allumer d'un feu nouveau; sa figure, naturellement belle, prit une expression toute céleste: "Bonté divine, s'écria-t-il en joignant les mains et les levant vers le ciel, qui l'aurait pu croire que c'est par notre bonheur ici bas que nous acquérons notre bonheur dans l'éternité? Vous avez éclairci tous mes doutes, monsieur, me dit-il ensuite;

je comprends maintenant comment nous sommes tout à la fois malheureux d'avoir des passions à combattre sans cesse, et heureux lorsque nous savons en triompher. Pour mettre ma conscience en repos, comme vous venez d'y mettre mon esprit, il ne vous reste plus qu'à vouloir bien entendre ma confession. Je me sens un peu fatigué en ce moment; d'ailleurs mes petits-enfans ne vont pas tarder à rentrer pour prendre une heure de repos qu'ils passent toujours à la maison: demain, si vous pouvez me consacrer quelques instans, nous serons plus libres, et j'en profiterai pour faire avec vous une revue générale sur ma vie entière."

Je me rendis à ses désirs, et je revins le lendemain entendre sa confession, qu'il fit avec des sentimens de repentir et d'humilité vraiment édifiants: ses forces diminuèrent ensuite d'une manière sensible; deux jours après je lui administrai les derniers sacremens de l'Église, et cet heureux vieillard s'endormit paisiblement dans le Seigneur, laissant à sa famille et à tous ceux qui voudraient l'imiter, l'exemple de ses vertus et du bonheur qu'elles lui avaient procuré.

FIN.

## A VENDRE.

UNE SUPERBE TERRE de 140 arpens en superficie, avec un BEAU BOIS ainsi qu'environ TROIS MILLE ERABLES, située près de l'église de la POINTE-AUX-TREMBLES, avec dépendances. S'adresser à

J. B. CADIEUX.

N. B. La MAISON qui a été annoncée pour être vendue n'ayant pu être est par conséquent encore à VENDRE ou à LOUER. J. B. C. Pointe-aux-Trembles, 22 avril 1845.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS:

A CONSTRUIRE à St. ATHANASE, une EGLISE en pierre, de 126 pieds de long sur 60 de large à l'intérieur; les murs devront être de 30 pieds de haut, hors de terre, et la SACRISTIE de 34 pieds de long, sur 36 de large, aussi à l'intérieur.—Le tout mesure française. L'entreprise sera donnée le 15 MAI prochain à 10 HEURES A. M. à celui ou ceux qui auront fait les propositions les plus avantageuses.

Pour les plan, devis et conditions, s'adresser à M. J. GRAVEL, curé du lieu. St. Athanase 15 avril 1845.

## N O Y É .

NOYÉ, le 11 MARS dernier, près de l'Isle St. Paul, JOSEPH ENO, de la paroisse de Montréal. Signalement: homme de cinq pieds et demi, teint brun, cheveux noirs, surtout de drap couleur de tabac, veste carottée noire et verte, culotte grise d'étoffe américaine, chemise de diaume rayé, casque de loutre, une montre d'argent à patentes, marquée "Joseph Eno."

Son cheval et sa voiture sont décrits comme suit: Sleigh peint en vert, à double siège, cheval sous poil noir avec harnais complet à bossettes blanches. Les messieurs du clergé ou autres personnes sont priés d'en donner avis au Supérieur du séminaire de Montréal, Messire Quiblier, aussitôt qu'il viendra à leur connaissance qu'il a été retrouvé, sans le faire inhumer, attendu que les parens du défunt désirent qu'il soit inhumé à St. Michel de Lachine, 8 avril.

ON demande un MAITRE D'ECOLE à l'INDUSTRIE. Celui qui saurait le français et l'anglais serait préféré à celui qui ne parlerait que la première langue. Pour les conditions, on pourra s'adresser au village de l'Industrie, à M. MANSEAU, V. C. curé, ou aux SYNDICS du même lieu.

## ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,  
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de  
CANADA GAZETTE.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

|   |     |      |
|---|-----|------|
| Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, | 2s. | 6d.  |
| Chaque insertion subséquente,                                 |     | 7½d. |
| Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,                      | 3s. | 1d.  |
| Chaque insertion subséquente,                                 |     | 10d. |
| Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,             |     | 4d.  |
| Chaque insertion subséquente,                                 |     | 1d.  |

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} PRÊTRES.